



## Conseil Municipal

**Séance du vendredi 18 septembre – 18H30**

**Présidence :** M. POURTEYRON Jean-Pierre

**Présents :** Mme DESTRI Aline, Mme DESSE Valérie, Mme MARIN Maria Josépha,  
Mme SOUPAUT Laurence, M. DESFONTAINES Joël, M. ANTONIO Michel,  
M. Fabrice LEROY

**Pouvoir :** M. POUJOL donne pouvoir à M. POURTEYRON  
M. GAYARD donne pouvoir à M. DESFONTAINES  
M. PORTE donne pouvoir à Mme DESTRI

**Secrétaire de séance :** Mme DESTRI Aline

*Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 30 juin 2017.*

### Ordre du jour :

1. Travaux mûr de l'Eglise
2. Alarme église
3. Noël des enfants
4. Noël des anciens
5. Délibération inscription toiture église au CDDL
6. Délibération acceptation fonds de concours
7. Délibération indemnité receveur municipale
8. Questions diverses

#### **1. Travaux mûr de l'Eglise**

Pour restaurer le mûr de l'Eglise qui menace de s'effondrer, M. Le Maire a besoin d'acheter le sable et le ciments nécessaires. Une bétonnière lui sera prêtée.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte les achats demandés.

## **2. Alarme église**

Suite à la restauration de l'église, M. Le Maire met l'accent sur la nécessité d'une alarme dans l'église.

2 devis ont déjà été établis. Le Conseil municipal en a pris connaissance et accepte à l'unanimité l'achat d'une alarme de marque DIAGRAL à 1274 € TTC.

## **3. Noël des enfants (jusqu'au 14<sup>ème</sup> anniversaire de l'enfant)**

35 enfants sont concernés.

Un goûter sera organisé le 16/12/2017 avec remise des bons d'achat par M. Le Maire d'une valeur de 25 € par enfant.

## **4. Noël des anciens**

20 personnes sont concernées.

Un goûter sera organisé avec remise des bons d'achat par M. Le Maire d'une valeur de 25 € par personne. La date reste à définir.

## **5. Délibération inscription toiture église au CDDL**

M. le Maire a demandé plusieurs devis pour la rénovation de la toiture. Il en a déjà reçu 1 de la part de M. MORSAIN pour un montant TTC de 65.000 €. 2 autres sont encore en attente.

M. le Maire souhaiterait demander des subventions auprès des organismes compétents tels que le CDDL. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

## **6. Délibération acceptation fonds de concours**

Avec la demande de restauration du tableau et du mur de l'église, M. le Maire souhaiterait demander une aide auprès de la Communauté de Commune pour obtenir le fonds de concours d'une valeur d'environ 4000 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

## **7. Délibération indemnité receveur municipal**

Après en avoir délibéré, l'ensemble du Conseil municipal rejette à l'unanimité toute indemnité.

## **8. Sujets divers**

- **Les chicanes :** Le Conseil demande à M. le Maire de bien vouloir se renseigner auprès de la mairie d'Ambleny pour connaître le coût des plateaux.  
Il demande également à M. le maire d'étudier avec la voirie ce qu'il est possible de faire pour que les véhicules ne circulent pas trop vite dans le village (coussins berlinois ...)
- **Projet voisins vigilants :** projet en suspens. M. Le Maire doit voir avec la gendarmerie pour obtenir un nouveau rendez-vous lors d'un prochain Conseil.
- **Mur maison communale :** il semblerait que le saule pleureur dans la cour de la maison communale soit à l'origine de l'écroulement du mur. Si c'est le

cas, à la charge de la mairie de couper le saule. Un devis a été demandé.

- **HALLOWEEN :** Organise-t-on HALLOWEEN le 31 octobre ?  
Qui fait quoi ? qui sera présent ? comment s'organise-t-on ?  
A débattre.

Le maire lève la séance du Conseil municipal à 20H30.

M. POURTEYRON Jean-Pierre  
Maire

Mme DESTRI Aline  
Adjoint au maire

M. PORTE Cyril  
Conseiller

M. GAYARD Jean-Patrick  
Conseiller

Mme DESSE Valérie  
Conseiller

M. ANTONIO Michel  
Conseiller

M. DESFONTAINES Joël  
Conseiller

Mme SOUPAUT Laurence  
Conseiller

M. LEROY Fabrice  
Conseiller

M. POUJOL Jean-Claude  
Conseiller

Mme MARIN Marie Josépha  
Conseiller